



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 98862

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la problématique de la localisation physique des nouveaux compteurs électriques Linky. Cette nouvelle génération de compteurs soulève de nombreuses polémiques sur son efficacité, sa fiabilité et sur le niveau de protection de la confidentialité des données qu'il peut transmettre. Récemment, une autre polémique est apparue : le choix d'implantation de ces nouveaux compteurs par Électricité Réseau Distribution France (ERDF). En effet, le compteur électrique Linky doit permettre aux consommateurs de suivre leur consommation en temps réel pour mieux la maîtriser et ainsi réaliser des économies d'énergie. Or force est de constater que, dans une très grande majorité des cas, ERDF installe ces nouveaux compteurs, à la place des anciens, dans des endroits généralement inaccessibles au quotidien puisque 50 % des compteurs ne sont pas physiquement localisés dans les logements ; ce chiffre atteignant jusqu'à 80 % en zone rurale. Certes, si cet obstacle peut être levé par la mise à disposition des informations sur Internet, ou sur téléphone mobile, tous les consommateurs n'ont pas accès à ces moyens modernes de communication. Par ailleurs, la consultation de sa consommation *via* Internet ne permet l'accès qu'à des données différées, ce qui empêche le suivi en temps réel. L'autre solution envisageable pourrait être l'adjonction au compteur d'un afficheur déporté mais le coût du matériel s'en trouverait augmenté d'autant. Ainsi, à l'heure actuelle, il est complexe, voire impossible, pour le consommateur de vérifier sa consommation au quotidien et d'utiliser ses fonctions d'aide à la maîtrise de l'énergie. Aussi, il souhaite connaître les mesures qu'elle entend mettre en oeuvre pour résoudre ce problème avant la généralisation de l'installation de ces nouveaux compteurs à l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98862

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 827

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)